

Comment bien choisir votre PA ?

Plateforme agréée par l'Etat.



La facturation électronique deviendra obligatoire pour toutes les entreprises assujetties à la TVA dès le 1er septembre 2026. Choisir la bonne plateforme agréée est essentiel, mais peut s'avérer très compliqué en raison du nombre et de la diversité des solutions disponibles sur le marché.

DocuWare, éditeur leader de logiciels de gestion documentaire et workflow, immatriculé plateforme agréée sous réserve par l'Etat, vous propose une checklist utile pour faire les bons choix et s'assurer une transition sereine et efficace vers la facturation électronique.



Les 6 critères essentiels pour bien choisir votre plateforme agréée :

1. Conformité légale et sécurité des données :

Assurez-vous que la plateforme applique les normes de sécurité et de confidentialité requises (RGPD, archivage à valeur probante, etc.). Chez DocuWare, nous sommes certifiés sur le coffre-fort électronique à travers la norme NF203 CCFN.



2. Intégration à vos outils :

Votre PA doit pouvoir s'intégrer facilement à vos outils métiers (ERP, CRM, comptabilité, etc.) et s'interfacer avec d'autres plateformes ou opérateurs de dématérialisation. Chez DocuWare, nous proposons des connecteurs vers la majorité des applications, des lectures de référentiels faciles et des API natives incluses.

3. Facilité d'utilisation et évolutivité :

Optez pour une solution intuitive, qui évoluera en fonction des besoins de vos équipes et accompagnera la croissance de votre entreprise. Chez DocuWare, nous proposons une plateforme flexible et transverse s'adaptant à chaque cas d'usage : comptabilité, achats, ventes, qualité, juridique...

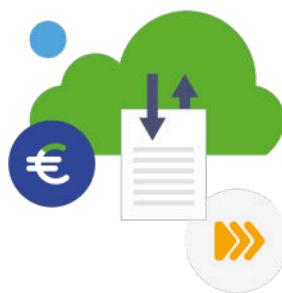


4. Support et accompagnement :

Vérifiez que la plateforme propose un service client réactif et des ressources d'accompagnement (formation, documentation, support technique). Chez DocuWare, nous proposons un support réactif en 24/5 et un réseau solide de ressources internes et de partenaires présents sur l'ensemble du territoire et dans les DOM-TOM.

5. Coût et évolutivité :

Comparez les modèles tarifaires et privilégiez une plateforme qui s'adapte à la croissance de votre entreprise, sans surcoût caché. Chez DocuWare, nous proposons différents modèles économiques, Cloud et On-Premise, en fonction de vos besoins.



6. Réputation et pérennité de l'éditeur :

Vérifiez la solidité de votre partenaire, sa capacité d'innovation et sa couverture internationale pour accompagner votre croissance. Chez DocuWare, nous sommes présents depuis plus de 35 ans dans +100 pays, notre plateforme est traduite en plus de 25 langues.



Vous avez encore des questions ?

La réforme de la facturation électronique en France impose de nouvelles obligations aux entreprises. DIMO Software, intégrateur de solution de GED et de dématérialisation des factures fournisseurs homologuées PDP (Plateforme de Dématérialisation Partenaire), vous accompagne dans cette transition.

- ✓ Une conformité garantie : DIMO Software suit de près les évolutions réglementaires pour vous proposer des solutions de dématérialisation et de gestion documentaire conformes aux exigences légales.
- ✓ Une expertise éprouvée : fort de plus de 17 ans d'expérience, DIMO Software accompagne les entreprises dans leur transformation digitale et l'optimisation de leurs processus métiers suivant les besoins métiers et les futurs enjeux.
- ✓ Une transition simplifiée : nos solutions GED et de facturation électronique facilitent la mise en conformité tout en améliorant l'efficacité et la traçabilité de vos opérations.

Nous contacter

✉ aee@dimosoftware.com
📞 04 72 86 01 97